

Institut du Travail d'Afrique Centrale

Organisation International non gouvernementale

DEPARTEMENT DE L'EGALITE DU GENRE AU TRAVAIL

BUREAU DES ETUDES FEMINISTES

B.P. 2901 KIN/R.D. CONGO

TEL. : +243 821776118 / 897158610

E-mail : itac.orgsr@gmail.com, web : www.itac-ilca.org



LA CONFERENCE DES FEMMES DES PAYS DE LA SOUS REGION DES GRANDS LACS AFRICAINS SUR LA PAIX , LA RECONCILIATION ET LE DEVELOPPEMENT

Bujumbura, Burundi du 11 au 13 mars 2024

ITAC/Gender 2023.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

La région des Grands lacs africains connaît des crises qui menacent son intégrité politique, sociale, économique et sa stabilité. Les tensions demeurent entre les groupes humains d'une part et des pays d'autres parts et les guerres se poursuivent avec acharnement. Les conflits de la région mettent à mal l'ensemble de l'est africain et de l'Afrique Centrale.,

Certains pays de l'Afrique de l'Est ont fondé leur prospérité en soutenant l'instabilité des provinces de l'Est de la RDC dans le seul but de continuer à piller les ressources naturelles de ce pays. Ces pays sont devenus des sous-traitants des puissances occidentales et des groupes criminels internationaux.

Qu'est-ce que la Sous-Région des Grands lacs Africains ?

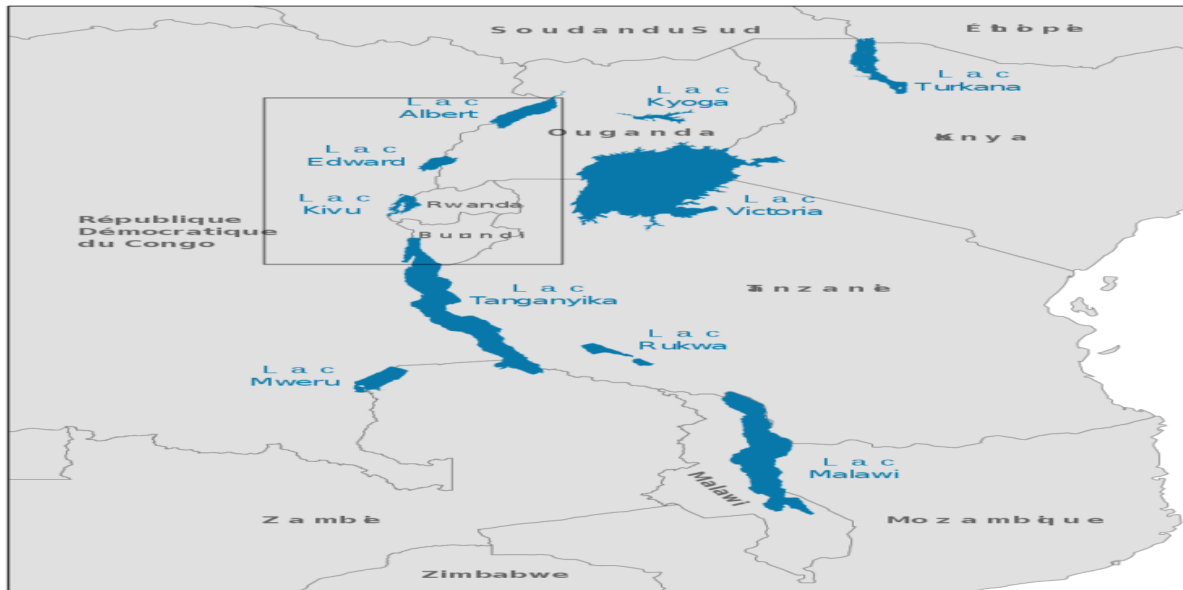
Pour le Département des Etudes Sociales de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale , les Grands Lacs sont tous les pays qui se trouvent dans la vallée du Rift, une zone regroupant une dizaine de pays, de l'Afrique australe jusqu'au sud de la Corne de l'Afrique (RDC, Rwanda, Ouganda, Burundi , Tanzanie, Zambie , Kenya , Zambie , Zimbabwe ; Ethiopie , Somalie) et si nous ajoutons la RCA , la République du Congo , le Cameroun et le Tchad , tous pays de la Conférence Internationale des pays des grands lacs , soit un ensemble bien trop vaste pour prétendre l'analyser géopolitiquement comme s'il était d'un seul tenant. L'expression « Grands Lacs » servira ici à ne qualifier que la zone de part et d'autre des frontières qui courent du lac Albert au lac Tanganyika : en Ituri et aux deux Kivu, au Burundi, au Rwanda et en Ouganda, les problématiques sont proches, les enjeux liés, les conséquences conflictuelles.

La sous-région est complexe, car il s'agit d'un carrefour, entre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est, carrefour de plus enclavé et dépendant des deux corridors concurrents du Nord (Kampala – Nairobi – port de Mombasa et du Sud (Kigali – Dodoma – port de Dar es-Salaam.

Il convient aussi de tenir compte de l'éloignement de Kinshasa, coupé géographiquement de la partie orientale de son territoire : à l'est du fleuve Congo, la RDC regarde vers l'océan Indien dont elle est l'hinterland et vers où la dirigent ses flux humains et commerciaux. La langue vernaculaire n'y est pas le lingala, mais le kiswahili et les provinces de l'Est de la RDC sont tournées vers les ports de Mombasa, de Dodoma et de Dar- es-Salaam, avec comme pays de transit, la Tanzanie, l'Ouganda et le Rwanda sont dans les faits bien plus connectées et dépendantes de Kampala et de Kigali que de Kinshasa. Cette réalité géographique ne change à rien sur l'attachement pathologique des Congolaises et des Congolais sur son unité nationale , son indépendance nationale et son intégrité territoriale avec leur fameux mot d'ordre « **un seul pays, un seul peuple et une seule Autorité Nationale** ».

S'il est vrai qu'à la suite de la colonisation la zone des Grands Lacs s'est trouvée à la jointure des zones francophones et anglophones, où la concurrence entre les ex-puissances coloniales était exacerbée, ceci ne constitue plus pour autant une grille explicative pertinente des tensions dans la zone.

C'est dans cette région des grands lacs Africains que l'Afrique a connu des génocides depuis



1960, date des indépendances des pays de la Région, les massacres des innocents et des guerres meurtrières sont presque permanentes. Le génocide du Rwanda de 1994 est venu mettre le feu dans la poudre.

L'arrivée des millions des Hutus Rwandais dans le Kivu, la guerre de l'AFDL en RDC, soutenue par des pays voisins, la chute de Marechal MOBUTU en 1997, les rebellions soutenues par les pays étrangers se sont succédées en RDC avec plus de six millions des morts Congolais de 1996 à ce jour, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le Soudan du Sud, la Somalie, le Tchad, la République du Congo, la RCA, l'Angola et le Cameroun sont confrontés ou ont été confrontés par des rebellions interminables qui sont soutenues et entretenues par des pays Africains voisins et des pays étrangers.

Des millions des vies ont été perdues par ces guerres inutiles. Selon la Société Civile « Afrique Centrale des Peuples » ACEP en sigle qui fédère 751 Organisations de la Société civile dans 11 pays de l'Afrique Centrale, toutes les guerres des pays des grands lacs ont coûté la vie à plus de 13 millions des personnes depuis 1994, avec le coût financier de plus de 39 milliards de dollars us (achats d'armes, destruction de l'économie et des infrastructures.....) et ont provoqué le déplacement de plus de 29 millions des personnes depuis 1994.

Selon l'ACEP, la République Démocratique du Congo est la grande victime de cette instabilité de la Sous-Région des grands lacs Africains avec plus de six millions des morts, les destructions de plus de neuf milliards de Dollars Us, dix-sept millions des réfugiés internes, plus de huit millions des enfants qui ne partent pas à l'école, plus d'un million des femmes violées depuis 1994 et les pillages des richesses de ce grand pays de l'Afrique Centrale ont coûté à la RDC, plus de trente milliards de dollars Us depuis 1994..

Ce sont les femmes, les enfants et les personnes âgées de la Sous-Région qui sont les premières victimes de cette instabilité qui ne doit plus continuer, il faut que nous parlions désormais de développement social, économique et culturel de la sous-région.

Pourtant l'Afrique des Grands lacs est très riche en sol et sous-sol, capable de faire de cette région la plus prospère de l'Afrique à l'horizon 2030, si nous taisons nos armes maintenant et rétablir la justice pour toutes les victimes et que tous les coupables soient punis sévèrement quelques soient leurs rangs, selon la Société Civile l'ACPE

La société Civile Sous Régionale « **Afrique Centrale des Peuples** » pense que les leaders politiques des tous les pays de l'Afrique des grands lacs ont brillamment échoué, incapables de garantir la paix dans toute la région, il est temps que la Société Civile des tous les pays de la

sous-région puisse se mettre debout pour dire non aux guerres totalement stupides, aux destructions, massacres, à la haine et à la xénophobie qui déstabilisent cette sous-région Africaine..

C'est pour relever tous ces défis quotidiens auxquels, la Sous-Région est confronté que l'ACEP, le Département des Etudes Sociales de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC/DES) et le Conseil Régional des Femmes de l'Afrique Centrale (CREFAC) organisent du 11 au 13 mars 2024, la Conférence Sous Régionale des femmes des pays des grands lacs Africains à Bujumbura, Burundi avec comme thème principal : ***Comment la femme peut-elle Reconstruire la Paix, la Réconciliation et le Développement Durable de la région des grands lacs Africains.***

Cette conférence Genre sur la paix, la réconciliation et le développement durable est soutenue par tous les Ministères du Genre, Famille et Enfant des tous les pays de la Sous-Région cités ci-dessus et regroupera les femmes députées, sénatrices, Cadres des Entreprises et des Administrations publiques, les Leaders et membres des Organisations de Défense des Droits des Femmes (ODDF/ONG), des Unités/Genres et Points focaux Genres et des femmes militantes de la lutte pour les droits des femmes, des droits humains de 15 pays de la Sous-Région des grands lacs Africains.

Les Personnes Ressources :

1. les Ministres nationaux et provinciaux du Genre, Famille et Enfant des 15 pays des Grands Lacs ;
2. les femmes parlementaires (Députées, Sénatrices,) les Dirigeantes des Entreprises, Administrations publiques, des ONG, des Associations des femmes travailleuses, fonctionnaires et paysannes, les leaders syndicaux et les délégués syndicales ;
3. les femmes de diasporas de la Région des grands lacs ;
4. les femmes des collectivités locales, des communes et des villes

Termes des Références.

1. Thème Principal : « Comment les Femmes des Pays de la Sous-Région des Grands Lacs Africains peuvent-elles contribuer à la Paix, la Réconciliation et le Développement Durable .;
 - a. Les rapports nationaux sur la femme et la paix de 15 pays de la Sous-Région
 - b. L'histoire coloniale de la Région des Grand lacs Africains (par le Ministre Honoraire et Maitre des Conférences, Son Excellence, Thomas LUWAKA)
 - c. Les causes profondes de l'Instabilité et des guerres des pays des grands lacs (Institut Africain des Stratégies);
 - d. Comment bâtir la paix durable dans la sous-région sur le plan :
 - Politique, économique, sociale et culturel
 - e. Comment organiser la réconciliation avec vous-même, sur le plan provincial, national et sous régional (exemples de l'Angola, de Rwanda et de la République du Congo) ;
 - f. Comment organise un développement durable au service de la paix et des citoyens ;
 - g. Quelle Afrique des Grands Lacs Africains de demain que nous allons léguée à nos enfants ;
 - h. Comment combattre la xénophobie, le tribalisme et la haine intercommunautaire dans la Sous-Région des Grands Lacs Africains
 - i. Comment promouvoir le dialogue politique permanent dans la sous-région des grands lacs ;
 - j. Quelle Gouvernance sécuritaire des pays de la Sous-Région de l' Afrique de Grands lacs.

La Politique d'Inscription

1. INSCRIPTIONS EN GROUPE

- Ce sont les Ministres nationaux et provinciaux de 15 pays de l'Afrique des Grands Lacs qui vont inscrire leurs déléguées par Groupe et nous transmettra les noms de leurs participantes (**formulaire d'inscription en ligne**) ;

- Les Entreprises et les Administrations publiques ;
- Les ONG et les Syndicats

Pour les participants individuels, les frais d'inscriptions sont fixés à 250 Dollars Us

L'inscription de groupe est ouverte aux groupes de 10 personnes ou plus, faisant partir d'un même Ministère, Entreprise, Etablissements des toutes natures et Administrations publiques.

Pour inscrire moins de 10 personnes, veuillez utiliser le formulaire individuel d'inscription en ligne. Les groupes de 10 participantes ou plus, bénéficient d'une inscription préférentielle de 250 Dollars Us par participant.

Pour les participants individuels, les frais d'inscriptions sont fixés à 300 Dollars Us Les mêmes tarifs sont appliqués à tous les participants individuels.

Les noms, l'adresse complète et le nom de Ministère, de l'Entreprise, Etablissement ou Administration publique doivent être renseignés lors de l'inscription. Les inscriptions tardives doivent être fournies au moins deux semaines avant la date d'ouverture de la Conférence, prévu le lundi 11 mars 2024. Le chef de groupe a la responsabilité de s'assurer que chaque participant n'est inscrit qu'une fois.

SVP : Informations obligatoires requises pour l'inscription des délégués : nom, prénom, adresse e-mail, société, pays.

Les frais d'inscription couvriront les dépenses obligatoires ci-dessous :

- Les cérémonies d'ouverture et de fermeture
- Plein accès aux séances officielles du Congrès
- Plein accès aux présentations numériques, aux symposiums de partenaires et de branche, à l'exposition
- Pauses café et déjeuner
- Matériels didactiques
- Résumé d'e-book

Visas de Burundi

Pour des informations sur les visas, veuillez se renseigner auprès de votre Ministère des Affaires Etrangères

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'appliquent aux paiements reçus avant les dates limites indiquées. Nous acceptons que les Dollars Us et Euros. Les frais d'inscription sont exempts de TVA

	Tarif préférentiel Jusqu'au 30 septembre 2023	Tarif normal Du 1 octobre au 31 décembre 2023	Tarif sur place A partir du 01 janvier au 11 mars 2024
Membre de l'ITAC en ordre des cotisations	(200 DUS)	(230DUS)	(250 DUS)
Non-membre	(250 DUS)	(250 DUS)	(300 DUS)

Conditions générales de participation.

Les participantes doivent être les Ministres nationaux et provinciaux du Genre, femme et Enfant, les cadres des secrétariats généraux des Ministères de leurs Ministères, les Chefs des Divisions Provinciales, les Sénatrices et les Députées, les femmes cadres des Entreprises et Administrations publiques, les Leaders et membres des ONG, Associations des femmes, des Unités Genres et Points focaux Genres, les femmes syndicalistes et déléguées syndicales les membres des Organisations de la lutte pour les droits des femmes au travail et dans les Administrations publiques des tous les pays membres de la Conférence des grands lacs. Pour participer, il faut remplir les conditions ci-dessous :

1. Etre en ordre de paiement de vos frais pédagogiques (voir le tarif ci-dessus) ;
2. Etre parmi les personnes ressources citées ci-dessus
3. Obtenir le visa de la République de Burundi ;
4. Avoir été vacciné par la COVID-19 ;
5. Etre le ressortissant ou habitant des pays de la Sous-Région;
6. Langue officiel du Congrès : le français, Anglais le portugais

Modes de règlement

Le règlement des frais d'inscription (en Dollars Us uniquement) peut s'effectuer comme suit

Par virement bancaire :

Des frais de traitement de transfert sont à votre charge, les Organismes doivent recevoir l'intégralité des frais d'inscription exigés pour tous les participants.

Merci de vous assurer que le nom du participant est mentionné sur l'ordre de virement.

Les frais bancaires sont à la charge du payeur et doivent être acquittés en sus des frais d'inscription. Merci de rédiger vos ordres de paiement à :

Intitulé du compte: 00018050020200000041589 Dollars US (Institut du Travail d'Afrique Centrale)

Domiciliation bancaire: EQUITY BANK BCDC , KINSHASA , RDC

Code banque:

Swift(BIC):

IBAN:

Votre inscription ne sera valide qu'après réception complète du règlement par le service des inscriptions, dans les délais requis. Un e-mail confirmant l'inscription ne vous sera envoyé qu'après encaissement des frais correspondants.

Les paiements tardifs seront perçus sur place à Bujumbura et facturés au prix d'une inscription tardive. Une copie du virement bancaire (ou autre preuve de paiement) vous sera demandée dans le cas où les frais pédagogiques ont été versés dans le compte de l'ITAC après le 01 décembre 2023.

Les frais pédagogiques, de voyage et de séjour sont en charge de l'Employeur (la Conférence des Femmes de la Sous-Région des Grands lacs sur la paix, la réconciliation et le développement est une activité de l'Education Citoyenne Permanente qui est couverte par la loi de votre pays et qui sera prise en charge par les Ministères du Genre et famille, des Entreprises, Etablissements et Administrations publiques des pays de la Sous-Région).

POURQUOI, LES FRAIS D'INSCRIPTION SONT OBLIGATOIRES.

Vers des années 2000 et 2005, un homme politique Européen et un Pasteur Afro-Américain ont déclaré, nous citons : « les Africains sont des grands enfants, les assistés à vie, pour construire une toilette publique pour leur population, ils quémangent de l'argent chez nous, alors qu'ils ont tout à leurs portées qu'ils détournent, piller et se laisser corrompre par les Etrangers, ou soutiennent des guerres contre les autres pays voisins et puis après, ils parlent de néocolonialisme et de l'Impérialistes » fin de citation.

Payez vos frais d'inscription ou pédagogiques, constitue un motif de fierté, de l'autonomie et un gage de votre propre développement et celui de votre Communauté. Prenons nous en charge pour nos activités économiques, sociales et culturelles.

POLITIQUE D'ANULATION.

Toutes les annulations doivent être effectuées par e-mail en amont du calendrier suivant :

Annulations reçues avant le 30 juin 2023 et inclus – remboursement complet

Annulations reçues entre le 1 juillet 2023 et le 31 octobre 2023 – remboursement de 50 % des frais d'inscription

À partir du 1^{er} novembre 2023 – aucun remboursement ne sera effectué

Veuillez noter qu'en cas d'annulation quelle qu'en soit la date, les frais supplémentaires de traitement bancaire (les frais bancaires de 30 Dollars Us) ne seront pas remboursés – ceci s'applique aux paiements par virement bancaire uniquement.

Voyage et hébergement

Pour le moment, il y a des vols directs vers Bujumbura en destination des tous les pays de l'Afrique Centrale. Nous vous proposons de prendre d'Ethiopien Airways et Rwandair qui a des vols pour Bujumbura presque chaque jour.

Les voyageurs doivent présenter une lettre d'invitation officielle de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC) lors de la demande de visa. L'invitation officielle sera envoyée seulement aux participants qui sont en ordre de paiement des frais de participation. Veuillez vérifier les exigences en matière de visa auprès [l'ambassade de Burundi](#) dans votre pays de résidence.

Les mises à jour sur les tests Covid-19 et autres mesures Covid-19 pour les voyageurs peuvent être consultées [à l'internet](#) ou sur les plateformes d'information de votre pays de résidence.

En cas d'escale avec nuit à ADDIS BEBA, les transports de et vers la Ville sera organisée par Ethiopien. Les déjeuners et les rafraîchissements seront fournis pendant les 3 jours de la Conférence. Les dépenses pour les dîners varient de 5 à 10 Dollars Us dans les restaurants Africains de la place à Bujumbura

Vaccination

Pour les participants venant de l'étranger, une pré-vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire, sinon l'entrée dans le pays vous sera refusée. La vaccination doit être effectuée dans un centre agréé (hôpital, centre de médecine tropicale) autorisé à fournir le vaccin et à délivrer le carnet international de vaccination. Celui-ci doit être présenté aux autorités de contrôle sanitaire à l'aéroport, tant à l'entrée qu'à la sortie. Les vaccinations contre la fièvre typhoïde, le tétanos (associé à la polio et à la diphtérie), l'hépatite A et l'hépatite B ainsi que la méningite sont recommandées mais non obligatoires.

En l'absence de vaccin contre le paludisme, il est fortement recommandé aux voyageurs de prendre un traitement antipaludique avant, pendant et après leur séjour à Bujumbura.

LE DERNIER MESSAGE DE JESUS CHRIST AUX APOTRES

Jésus Christ une semaine avant sa mort, nous citons ; « JE VOUS DONNE MA PAIX ET JE VOUS LAISSE MA PAIX, ENSEIGNEZ CA A TOUS LES ENFANTS D'ISRAEL »

CONTACT.

Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC)
Secrétariat de la Conférence Genre sur la paix, la réconciliation et le développement durable

B.P 2901 KINSHASA GOMBE, RDC
Tél: 00243821776118-903635328 WhatsApp: 00243895700569
E-mail: itac.orgsr@gmail.com site web: www.itac-ilca.org

Fait à Pointe Noire, le 08 MARS 2023

Chef du Département de l'ITAC/Gender a.i.

Mme Béatrice KALUME